

Cette étude a été réalisée par l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et s'inscrit dans le cadre de l'Accord de partenariat stratégique signé entre PLATFORMA et la Commission européenne.

Directeur de la publication : Christophe Chaillou (AFCCRE)

Éditeur : Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et PLATFORMA

Version définitive : 4 janvier 2019

Rédaction: Félix Henou (AFCCRE)

Photos: PLATFORMA - BR&U/ Bernal Revert - Unsplash - Adobe Stock

Coordination avec l'équipe de conception graphique : Hervé Devavry (PLATFORMA)

Réalisation: Paf!, Bruxelles, décembre 2018

Avertissement : Les analyses, les résultats et les recommandations sont celles de l'AFCCRE et de PLATFORMA et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de tout gouvernement local et régional, de leurs associations ou des institutions multilatérales dont les exemples et études de cas sont compilées dans cette étude.

Cette publication est sous licence internationale Creative Commons 4.0 Attribution - Usage non commercial - Page à l'identique



www.afccre.org | ccrefrance@afccre.org www.platforma-dev.eu | platforma@ccre-cemr.org

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS		P.4
1.	Remise en perspective de la sensibilisation des citoyens aux actions de coopération décentralisée : évolution de l'éducation au développement et de l'action extérieure des territoires	P.5
	a. Des missionnaires aux ODD : 70 ans d'évolution de la sensibilisation au développement et à la solidarité	
	b. L'implication des collectivités locales dans les actions de coopération	
2.	Les Objectifs de développement durable : un moyen plus qu'un but ? La question de la sensibilisation en interne	P.8
3.	. Quels enjeux de sensibilisation dans le contexte politique et budgétaire actuel ?	P.10
4.	La sensibilisation au développement dans les territoires - une double nécessité : l'éducation et la légitimation	P.13
5.	Le partenariat multi-acteurs en matière d'éducation au développement : de la nécessité de définir une approche commune	P.15
S	YNTHÈSE : Quelques recommandations	P.17
P	LATFORMA - AFCCRE	P18

AVANT-PROPOS

laborée par l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe dans le cadre du Partenariat stratégique noué avec la coalition pan-européenne PLATFORMA, cette publication s'inscrit dans la démarche initiée lors de la Conférence de Bordeaux de juillet 2017, organisée en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine faisant suite aux rencontres d'Orléans de mai 2015.

Cette démarche est née du constat que la valorisation des initiatives publiques et associatives en matière de coopération auprès du public est devenue d'autant plus nécessaire dans le contexte que nous connaissons depuis une dizaine d'années.

Les conséquences durables de fortes réductions des dotations des collectivités les ont conduites à procéder à des arbitrages, le plus souvent au détriment de politiques considérées comme non-prioritaires En parallèle, l'opinion se montre toujours plus exigeante vis-à-vis des politiques publiques et de la justification des dépenses.

C'est là toute la difficulté de l'exercice : communiquer positivement sur des actions et des politiques qui suscitent une part croissante de questionnement voire de rejet, que nous pourrions être tentés de ne pas valoriser.

Ces difficultés, si elles sont réelles, ne doivent pas occulter les opportunités et les nouvelles possibilités de communication qui existent, fruits de l'expérience et de l'engagement pérenne et quotidien des praticiens et militants.

Pour les collectivités, ces opportunités sont d'abord réglementaires : les législations successives favorisent une autonomie réelle en matière de coopération décentralisée, soutenues par un accompagnement réel de la part de l'Etat et la mise à disposition de cofinancements européens spécifiques.

Il nous faut faire connaître davantage ces projets et réalisations, et affirmer leur sens, incarner les valeurs qui nous quident et les légitimer auprès des citovens.

En cela, l'expertise de la société civile et des militants associatifs est précieuse. C'est l'objectif des exemples de pratiques de communication institutionnelle comme des campagnes associatives présentées dans cette publication, afin notamment d'identifier les synergies possibles et les exemples de coopération, ainsi que peuvent l'illustrer des structures comme les réseaux régionaux multi-acteurs.

Le rôle crucial des collectivités pour diffuser l'esprit « du local au global » est explicitement reconnu dans les Objectifs de développement durable (ODD). Ces derniers représentent un outil remarquable pour sensibiliser les citoyens, et aussi les élus et agents des collectivités, aux notions de développement durable local avec un impact global, et ce dans toutes les dimensions de l'existence, comme citoyen, consommateur ou professionnel

L'éducation à la citoyenneté internationale peut et doit s'approprier tous ces outils pour amener les citoyens à appréhender par eux-mêmes la complexité du monde qui les entoure et les origines des inégalités, à développer un esprit critique, à être force de propositions, et à s'approprier les actions de coopération.

Je vous souhaite une excellente lecture de cette étude

Jocelyne Bougeard
Adjointe à la Maire de Rennes
Vice-Présidente de l'AFCCRE



REMISE EN PERSPECTIVE DE LA SENSIBILISATION DES CITOYENS AUX ACTIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Évolution de l'éducation au développement et de l'action extérieure des territoires

Des missionnaires aux ODD : 70 ans d'évolution de la sensibilisation au développement et à la solidarité

'approche globale des problématiques de développement, dominante depuis une vingtaine d'années, connaît son aboutissement dans les Objectifs de développement durable (ODD) développés et adoptés par l'ONU en 2015, communs au Nord et au Sud. Cela s'inscrit dans une histoire et une évolution de l'éducation au développement sur laquelle il est utile de revenir afin de comprendre certaines approches encore à l'œuvre.

En effet, ces approches de l'éducation au développement ont connu des modifications de paradigme sensibles au cours des dernières décennies, et sans doute plus particulièrement dans les années les plus récentes.

Ainsi, la notion d'éducation au développement et à la solidarité internationale a considérablement évolué, d'une sensibilisation aux réalités des pays du Sud à une approche globale, questionnant également notre mode de développement et ses conséquences au Nord comme au Sud. Ce basculement s'est concrétisé au tournant des années 1990-2000, avec l'émergence de la notion de développement durable (en dépit des limites de ce vocable), l'organisation du mouvement altermondialiste et les travaux dans le cadre de l'ONU (Objectifs du Millénaire - OMD, Conférences climatiques - COP). Sur ce dernier point, le passage des OMD de 2000, axés sur les Pays du Sud, aux ODD de 2015 initiant une approche globale, est emblématique.



Dans une démarche d'évaluation et d'appropriation de solutions pédagogiques, il est utile de remettre dans une perspective historique les phases de l'évolution de l'éducation au développement, qui peut s'appuyer sur les travaux de Manuela Mesa, de l'Université autonome de Madrid, qui propose un découpage en 5 générations¹. Il est à noter que chaque génération ne fait pas table rase des précédentes, mais ajoute de nouvelles approches et pratiques correspondant aux évolutions sociales, politiques et géopolitiques. Il y a par ailleurs des différences en fonction de la culture de chaque pays, mais dans les grandes lignes, les évolutions de la société sont semblables.

Ainsi, la généralisation dans l'espace politique et médiatique des thématiques du développement durable au sens large constitue une fenêtre d'opportunité réelle pour « transformer l'essai » de la sensibilisation et passer du local au global.

L'ÉVOLUTION DES 5 GÉNÉRATIONS D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

- L'approche caritative assistancielle : les ONG de l'aprèsguerre, souvent liées aux mouvements missionnaires, usent d'images catastrophistes pour sensibiliser les populations européennes à la charité chrétienne. Pas de volonté éducative ou pédagogique.
- L'approche développementaliste : émergence des notions de pays développés/sous-développés et de « tiers monde ». Dans l'opinion publique occidentale, généralisation de l'idée d'« aide au développement », sous-entendu tendre vers le modèle occidental. Si l'on dépasse la simple compassion, le paternalisme est bien présent.
- L'éducation critique et solidaire : le paradigme change. On passe à une critique radicale des processus de domination Nord-Sud, que la décolonisation n'a pas abolis, et par lesquels le développement économique du Nord ne peut se faire qu'au détriment des pays du Sud. Les causes du sous-développement sont à chercher dans le fonctionnement même des équilibres internationaux. Une nouvelle génération d'ONG fait des campagnes de sensibilisation et d'éducation au développement apportant cette nouvelle grille de lecture et de compréhension du monde, plus militante, en réaction à l'ethnocentrisme et en soutien à l'émancipation des pays du Sud du rapport de domination.
- L'éducation pour un développement humain et durable : les années 1980, et les débuts de la mondialisation libérale voient

- en parallèle la consécration de l'accumulation de richesse dans le cadre du marché comme aboutissement du développement mais également une plus forte prise de conscience de la situation environnementale, s'agissant par exemple de la détérioration de la couche d'ozone. Après l'approche d'aide ethnocentriste, et le soutien à l'affranchissement de la domination du Nord vers une voie propre, on arrive à une prise en compte globale du développement impliquant aussi un questionnement du modèle de société occidental.
- L'éducation pour une citoyenneté mondiale : évolution de la réflexion face à l'accélération de la mondialisation libérale qui pose la question de la durabilité de ce modèle de développement incontrôlé alors que de nombreux pays en voie de développement représentant des populations considérables passent au statut de pays « émergents » qui aspirent au mode de vie occidental. Face à cela, un mouvement dit « altermondialiste » ou de « citoyens du monde » commence à s'organiser à partir de la fin des années 90 pour proposer des alternatives au modèle global. Ce mouvement s'appuie notamment sur une approche collective et démocratique des sociétés, face à l'effacement des Etats et des services publics au profit des multinationales. En parallèle, l'émergence des nouveaux moyens de communication change radicalement la manière de communiquer, de militer et de sensibiliser, favorisant l'apparition de nouvelles formes de mobilisation, hors des organisations traditionnelles, mais sans nécessairement y être opposées. Ces formes de mobilisation combinent en quelque sorte l'aspect militant et de citoyenneté engagée de la troisième génération avec l'approche inclusive Nord-Sud de la quatrième.

L'implication des collectivités locales dans les actions de coopération

S'inscrivant dans cette évolution historique de la prise de conscience de l'opinion publique, les pouvoirs publics des pays occidentaux ont progressivement mis en place des politiques d'aide au développement, non sans heurts (accusation de néocolonialisme, enjeu de l'annulation de la dette...) mais aussi avec des effets positifs considérables que seuls les moyens de la puissance publique peuvent offrir, par exemple en appui opérationnel aux ONG.

Parallèlement, les collectivités territoriales ont mis en œuvre leurs propres politiques de développement, souvent d'abord de manière informelle, par le biais de jumelages ou partenariats, du fait souvent de l'existence de diasporas, qui se sont constituées au fur et à mesure des évolutions économiques et politiques. Ces politiques pouvaient être de natures très diverses, et souvent complémen-

taires à l'action des Etats et des ONG. L'importance de ces politiques s'est aussi accrue à mesure que les collectivités gagnaient en autonomie et en compétences vis-à-vis des Etats centraux, par des processus de décentralisation voire de fédéralisation.

Ces actions à l'international aux côtés des acteurs étatiques et de la société civile ont finalement obtenu leur juste reconnaissance, que ce soit en France (loi de décentralisation de 1992² puis loi Thiollière de 2007³ et loi d'orientation de 2014⁴ et plus récemment dans les orientations du CICID 2018⁵) ou au niveau européen (Communication de la Commission européenne d'octobre 2008⁶, concrétisée par l'ouverture de lignes budgétaires dédiées sur le budget européen, puis dans le nouveau Consensus européen pour le développement de juin 2017¹).

² http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/decentralisation/lois-defferre/

³ https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000820338

⁴ http://www.resacoop.org/la-loi-d-orientation-et-de-programmation-relative-la#_ftn1

⁵ https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/communication-local-authorities-in-partner-countries-com2013280-20130515_en_4.pdf

⁶ http://www.educasol.org/IMG/pdf/releve_de_conclusions_du_comite_interministeriel_de_cooperation_internationale_el_du_developpement_-08.02.2018_2_pdf

⁷ https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=0J:C:2017:210:FULL&from=EN

LA RECONNAISSANCE DU RÔLE DES COLLECTIVITÉS EN FRANCE ET EN EUROPE

Extrait du Relevé de conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale au développement de 2018, feuille de route de la politique de coopération française :

- 24. Le gouvernement renforcera le rôle des organisations non-gouvernementales, des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs non-étatiques dans la définition et la mise en œuvre de la politique de développement et de solidarité internationale, en particulier dans le cadre des travaux du CNDSI, mais aussi dans celui des autres instances de dialogue bilatéral ou sectoriel formalisées comme la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD).
 - 24.1. Les fonds transitant par les organisations de la société civile continueront à augmenter en vue de doubler entre 2017 et 2022, et de permettre de se rapprocher à terme de la moyenne de l'OCDE en la matière. L'AFD procédera à des appels à propositions thématiques en ligne avec les priorités fixées par le Président de la République;
 - 24.2. Les fonds destinés au soutien à l'action extérieure des collectivités territoriales seront doublés d'ici 2022;

Extrait du Consensus européen pour le développement de 2017, feuille de route de la politique de coopération européenne :

86. La réalisation de la plupart des ODD dépend fortement de la participation active des autorités locales et régionales. L'Union européenne et ses États membres soutiendront, le cas échéant, des réformes en faveur de la transparence, de la responsabilisation et de la décentralisation, le but étant que les autorités régionales et locales disposent de davantage de moyens d'action en vue d'une meilleure gouvernance et d'une incidence accrue en matière de développement, et qu'il puisse être mieux remédié aux inégalités au sein des pays. Ils soutiendront les processus de planification et de mise en oeuvre des politiques, et renforceront leur coopération avec les autorités locales et autres autorités infranationales, y compris au travers d'une coopération décentralisée.

En novembre 2016 a été validé le **Livre blanc « Diplomatie et territoires »**8, à la demande du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, qui rassemble l'état de l'action extérieure des collectivités territoriales et présente 21 propositions concrètes, visant à améliorer le partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales, au profit d'une plus grande efficacité de l'action extérieure de la France.

Cette reconnaissance s'est cependant trouvée rapidement confrontée, suite à la crise économique de 2008, à un contexte de restrictions budgétaires, d'évolution des gouvernances et de remise en cause des actions de coopération décentralisée, plus encore dans sa dimension de solidarité. On note ainsi des baisses drastiques et parfois des retraits complets de certains financements, et une réorientation parfois exclusive vers les thématiques du développement économique du territoire et de notion de « partenariat » avec une logique de réciprocité, voire de « retour sur investissement ».

En parallèle, la reconnaissance par les gouvernements et l'Union européenne reste fragile et le rôle de la coopération décentralisée comme composante autonome de la stratégie et de la politique de coopération au développement doit faire l'objet d'un plaidoyer en continu. Ainsi, les mentions des collectivités dans les deux « feuilles de route » (CICID et Consensus) ne sont pas allées de soi, et les lignes budgétaires dédiées aux collectivités, peu adaptées, sont menacées dans le cadre budgétaire européen post-20209.

Gouvernements et Commission européenne ne manquent toutefois pas de se féliciter de l'appui sensible que constituent les actions de coopération décentralisée, mais encore trop souvent avec l'idée que les politiques de coopération des collectivités doivent nécessairement s'inscrire et se conformer à leurs priorités et leurs agendas, les collectivités n'étant que de simples bailleurs.

https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-descollectivites-territoriales/ressources-et-bibliotheque-de-l-aect/le-livre-blanc-diplomatie-et-territories/

⁹ http://platforma-dev.eu/fr/platforma-position-paper-on-the-future-mff/

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN MOYEN PLUS QU'UN BUT ?

La question de la sensibilisation en interne

u « local au global » : cette expression montre toute l'importance et la pertinence de l'implication des collectivités territoriales ici comme là-bas et de la dimension de partenariat. Ce rôle crucial des collectivités est d'ailleurs explicitement reconnu dans les Objectifs de développement durable.

Ces derniers représentent aussi certainement un outil remarquable pour sensibiliser les citoyens aux notions de développement durable local avec un impact global, et ce dans toutes les dimensions de l'existence, comme citoyen, comme consommateur, comme professionnel.

Mais avant de sensibiliser les citoyens, encore faut-il que les élus locaux et régionaux et les agents des collectivités se saisissent de ces outils et de cette notion, trop souvent cantonnés aux services en charge de l'international et du développement durable.

1 PS DECEMBER 2 LINES 3 BONESHIE 4 DOCUMEN 5 LISSUAS BONESHIE 1 LISSUAS BONES

De plus, avec la multiplication d'indicateurs de « reporting » ces dernières années, il faut prendre garde à ce qu'une application de la grille de lecture transversale des ODD aux différentes politiques de la collectivité ne constitue pas une nouvelle contrainte pour les équipes, mais bien un nouveau langage commun.

Dans ce travail de plaidoyer auprès des élus mais aussi auprès des équipes, la contribution du tissu associatif local et régional est précieuse. Une part non négligeable de citoyens souvent engagés et influents sont partisans des politiques de solidarité. La tentation d'un certain repli sur soi n'est pas nécessairement pertinente, tant du point de vue des valeurs que politiquement et même électoralement.

Ce plaidoyer vise à assurer l'appui de la puissance publique, atout considérable pour pouvoir toucher les populations, notamment du fait de son apport en termes de légitimation et de facilitation des échanges auprès des interlocuteurs et partenaires (écoles, commerçants,...)

L'émergence d'un langage positif de la coopération au sein des collectivités est une première étape pour faciliter la mise en avant des projets et réalisations, et à les légitimer et les valoriser auprès des citoyens.

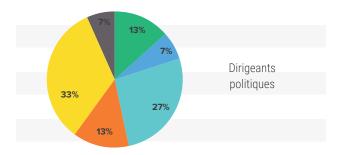
LE RÔLE DES AUTORITÉS LOCALES DANS LES ODD

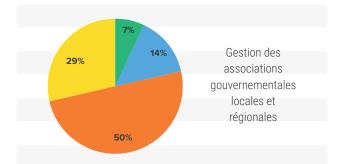
Cependant, si l'ensemble des 17 ODD constitue un cadre très général qui couvre quasiment tous les aspects de l'activité humaine, il n'en demeure pas moins qu'une grande majorité recoupe les compétences gérées localement et quotidiennement par les collectivités et leurs partenaires : éducation, santé, eau et assainissement, gestion des déchets, transports publics, logement, égalité des genres, participation à l'aménagement du territoire, prévention des risques de catastrophes, impacts environnementaux, pollution, atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci, coopération décentralisée, etc.

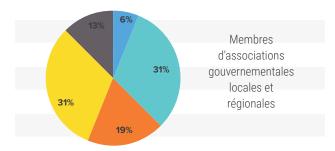
Les collectivités sont responsables de la fourniture d'une partie très importantes des services publics qui sont un élément clé de la réalisation des ODD. En conséquence, elles sont un partenaire essentiel et doivent en prendre pleinement conscience, ce qui est encore loin d'être le cas, comme en témoigne le faible niveau de maîtrise du concept (cf. ci-contre les résultats de l'étude CCRE/PLATFORMA auprès de 18 associations nationales de collectivités⁹).

Parmi les 17 ODD, deux sont plus directement liés aux enjeux locaux : l'ODD 11 « Villes et communautés durables » et l'ODD 17 « Partenariats pour les objectifs ».

Niveau de sensibilisation aux ODD*







- * selon les associations de collectivités territoriales
- Organisent des formations/cours/discussions sur les ODD pour les dirigeants élus

extrêmement conscients

- Alignement du programme de travail avec les ODD très conscients
- Utilisent les ODD dans leur travail modérément conscients
- Bien informés sur les ODD, mais ceux-ci ne figurent pas dans le programme de travail relativement conscients
- Ont à peine connaissance de l'existence des ODD légèrement conscients
- Absolument pas informés de l'existence des ODD



VVSG GLOCAL – LE RÔLE DES ASSOCIATIONS DE COLLECTIVITÉS

La fédération des autorités locales flamandes (VVSG) a décliné des actions autour de la dimension *Glocal : Global goals, local focus*. Elle a d'abord proposé en 2016 un guide de témoignages et de conseils à destination des élus locaux et des agents afin de les inciter à s'approprier les ODD et à les transposer au niveau local. Cette publication a été traduite en français, anglais et espagnol.

Cette publication s'est déclinée sous forme d'un clip pédagogique sur la localisation des ODD et l'importance de l'engagement des collectivités, disponible en néerlandais, français, espagnol et anglais, qui a été vu au total plus de 10 500 fois.

Au niveau plus opérationnel, la VVSG a élaboré une « déclaration d'engagement » par laquelle les collectivités signataires s'engagent à prendre en compte les ODD dans leurs politiques.

En matière de sensibilisation des citoyens, elle a aussi édité un guide reprenant 50 exemples pratiques pour présenter les ODD au plus grand nombre.



S'agissant du contenu du message, et au-delà de la dimension centrale d'humanisme et de solidarité, il convient d'assumer et de mettre en avant la notion de partenariat plutôt que d'aide unilatérale, sans nécessairement tomber dans l'utilitarisme et la mise en avant exclusive du « retour sur investissement » ou de partenariat économique dans les programmes d'action extérieure.

En ce sens, la remise en question sous-jacente de certains aspects de notre modèle de développement amène aussi à considérer l'intérêt de s'inspirer de bonnes pratiques de partenaires du Sud, entrant ainsi dans une réelle logique de partenariat.

Les ODD, avec leur approche globale, constituent pour ce faire un réel atout. En effet, cette approche globale suppose l'interconnexion et les relations de causalité entre notre modèle de développement et ses conséquences sur l'environnement, la situation économique et les structures sociales et politiques mondiales avec un impact particulier sur les pays du Sud.

QUELS ENJEUX DE SENSIBILISATION DANS LE CONTEXTE POLITIQUE ET BUDGÉTAIRE ACTUEL ?

e nécessaire travail de sensibilisation aux enjeux locaux et sociétaux « d'ici et de là-bas » est rendu difficile par un ensemble de facteurs, qui vont de la crise économique aux questions de migration et de sécurité, en passant par la récupération populiste de ces questions dans un monde de plus en plus interdépendant et complexe.

C'est pourquoi ce travail pourrait utilement s'appuyer sur une plus grande coopération entre les acteurs institutionnels et associatifs, à l'instar des Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA), et valoriser la dimension globale et transversale sur des sujets cruciaux, tels que le rapport entre migrations et développement, l'égalité femmes-hommes, les modèles de développement ou la transparence et la démocratisation des politiques publiques au plus près des citoyens.



© Forum des initiatives solidaires / Mai Lan

LES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS

Depuis le milieu des années 90, plusieurs régions françaises ont mis en place des « dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale », à l'initiative conjointe de l'État (représenté par la préfecture de Région), de collectivités territoriales et/ou d'associations

Chacun de ces réseaux a une histoire, un statut et un contexte différents mais ils se retrouvent autour de 3 spécificités qui fondent une identité commune :

- 1. Leur action est ancrée dans le territoire régional;
- 2. Leurs objectifs, dans un esprit de service public, sont d'améliorer la qualité des actions de coopération internationale et de solidarité, et de contribuer à l'ouverture internationale des habitants de leurs territoires ;
- 3. Ils animent un réseau multi-acteurs (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, structures d'éducation populaire, établissements publics, acteurs économiques, etc.) dans une dynamique d'échanges, de travail collaboratif, de concertation et de subsidiarité.

Cela se concrétise par la mise en œuvre de 4 activités :

1. L'identification des acteurs : constitution de bases de données ;

- **2.** L'information : veille informative, production et diffusion d'information ;
- **3.** L'appui aux porteurs de projet : formation, conseil et appui méthodologique ;
- **4.** L'animation des échanges et de la concertation entre les acteurs : capitalisation d'expériences, mutualisation, organisation de rencontres, création de synergies.

L'expérience maintenant importante acquise par la plupart de ces réseaux (au nombre de 12 en France, presque toutes les Régions en étant dotées¹¹) leur permet d'avoir une grande connaissance des acteurs de terrain et une expertise réelle de la coordination et de la mise en relation.

Ce modèle très souple a vocation à se décliner dans d'autres pays, en tenant compte des spécificités locales. Car si d'autres structures similaires existent dans d'autres pays européens, ils sont soit plutôt au niveau communal/local, soit ils jouent essentiellement un rôle de coordination de certaines ONG, sans vocation de recensement de tous les acteurs ni dimension de concertation entre acteurs de différents secteurs.

Découvrez la vidéo de SO Coopération sur les RRMA

https://vimeo.com/262001650

Concrètement, auprès des collectivités territoriales, les RRMA peuvent offrir un ensemble de services en fonction des besoins :

- Accompagnement stratégique et technique (identification des partenaires, formation et appui des élus et agents...)
- Appui et relais des politiques publiques (échanges avec les acteurs de terrain et remontée de leurs attentes, appui au lancement des initiatives publiques...)
- Développement de l'éducation en vue du développement durable (mobilité internationale des jeunes, interventions en milieu scolaire, service civique, sensibilisation des citoyens...)
- **Animation territoriale** (organisations de réunions publiques, mise en relation des acteurs locaux...)
- **Observatoire régional** (veille sur l'actualité et les opportunités de financements, études...)

Cela doit permettre d'approcher un public moins enclin a priori à soutenir et à s'approprier les actions de coopération. C'est à cette difficulté d'adaptation à des publics variés, et pas nécessairement correctement informés, que l'échange d'expériences à grande échelle doit aider à répondre.

En effet, de nombreuses collectivités engagées mènent (directe-

ment ou en coopération avec les ONG, les associations de diasporas locales...) des actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté internationale. Celles-ci ne concernent d'ailleurs pas nécessairement en premier chef leurs actions parallèles en matière de coopération ou de jumelage, et peuvent recouvrir des thématiques de développement globales qui changent d'une édition à l'autre.

LES ÉVÈNEMENTS AUTOUR DE LA SOLIDARITÉ DANS QUELQUES COMMUNES DE LA RÉGION BRUXELLOISE



Chaque année depuis 2004, le festival Solidar'XL, grande opération solidaire et festive de **la commune d'Ixelles,** rassemble au profit d'une cause humanitaire de nombreux groupes musicaux et des artistes, lors d'un dimanche de concerts et d'animations au printemps.

Et à chaque édition, les bénéfices sont intégralement reversés à un projet humanitaire. Ainsi, l'édition 2018 a financé la plateforme militante « *Refugees welcome* » qui coordonne les actions associatives et citoyennes d'accueil des réfugies en Belgique. Il s'agit d'un acte et marqueur politique fort de soutien de la part de la Commune, dans un contexte national belge très tendu sur la question.

Le contexte et le prétexte des concerts peut ainsi permettre

d'amener des populations sans avis particulier à se confronter à cette question.

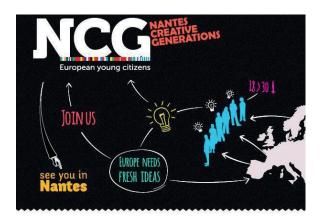


Du côté de **la Ville de Bruxelles**, on organise plus traditionnellement une Quinzaine de la Solidarité internationale à l'automne, autour de nombreuses manifestations : débats, concerts, animations, ateliers, conférences, expositions, projections...

Dans ce cas, une thématique est définie annuellement, et sert de fil conducteur à des manifestations organisées par un vaste ensemble d'acteurs.

Il y a deux approches très différentes, mais avec un point commun : elles regroupent une grande diversité d'acteurs dans une volonté de sensibilisation au plus près du territoire. C'est naturellement tout l'intérêt de la dimension multi-acteurs et européenne : pouvoir confronter le spectre le plus large possible de publics cibles et de types d'initiatives afin de pouvoir explorer et questionner le plus grand nombre de pistes possible.

Pour paraphraser la devise de l'Union européenne, c'est de la diversité de ces approches, unies par les mêmes valeurs universelles d'humanisme et de citoyenneté mondiale, que pourront germer de nombreuses initiatives et, pourquoi pas, des partenariats à dimension européenne.



Ce défi essentiel face à l'urgence, non seulement de drames humains aujourd'hui et du risque climatique et environnemental que nous faisons peser sur nos enfants, doit être relevé dans les territoires, au plus près des citoyens, et en agissant ensemble, au niveau européen et global.

C'est pourquoi il apparaît primordial de rappeler l'intérêt local des politiques publiques qui contribuent à l'ouverture internationale des acteurs et populations de nos territoires, offrent un cadre favorable à l'engagement citoyen de chacune et chacun et favorisent la prise de conscience des interdépendances croissantes qui existent à l'échelle mondiale.

ACCOMPAGNER DES INITIATIVES SOLIDAIRES DE JEUNES DE TOUT LE CONTINENT EUROPÉEN : L'EXEMPLE DES NANTES CREATIVE GENERATIONS

La Ville de Nantes et Nantes Métropole ont lancé le Forum Nantes Creative Generations (NCG) en 2009, pour encourager et stimuler les échanges européens entre ces porteurs d'initiatives, afin de leur permettre d'aller plus loin, ensemble.

Aujourd'hui, Nantes Creative Generations est un dispositif aux multiples composantes, une opportunité donnée aux jeunes de se rencontrer, d'échanger et d'aller encore plus loin pour renforcer la citoyenneté et le vivre ensemble. C'est aussi un moyen de reconnaître leur implication, valoriser leurs actions dans une Europe en mouvement, de susciter l'envie d'agir ensemble.

Innovant dans son contenu, Nantes Creative Generations l'est aussi dans sa conception et son format. Il est conçu par, pour et avec les jeunes. Il associe la société civile et un réseau d'associations nantaises dans sa construction, sa mise en œuvre et son évaluation.

Enfin, Nantes Creative Generations a la volonté de poursuivre les liens tissés en Europe avec les institutions (Commission européenne, Conseil de l'Europe), la société civile (European Youth Forum, European Youth Press) et ainsi contribuer au maillage d'une véritable citoyenneté européenne.

Par sa dimension européenne, cette action se tourne naturellement vers les pays de l'UE ou du voisinage, notamment oriental. Ainsi, des actions de coopération de la saison 2017/2018 se sont déroulées en Ukraine, en Turquie et en Arménie.

LA SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DANS LES TERRITOIRES

Une double nécessité : l'éducation et la légitimation

ace aux exigences croissantes de l'opinion vis-à-vis des politiques publiques et de la justification des dépenses, la légitimité de l'action publique est également jaugée à l'aune du poids grandissant de la rhétorique populiste du « nous d'abord ».

C'est dans ce contexte que doit se situer la grille de lecture quant à la validité des expériences de terrain en matière d'éducation au développement et de sensibilisation aux actions de coopération décentralisée.

Car c'est bien là toute la difficulté de l'exercice : communiquer positivement sur des actions et des politiques qui suscitent une part croissante d'incompréhension voire de rejet, et qu'on pourrait être tenté de ne pas mettre en avant.

Or, ces réticences posent un problème majeur dans le champ de l'éducation au développement. Elles conduisent en effet les ONG à devoir occuper seules l'espace de la sensibilisation, avec leurs compétences, mais aussi avec les limites que la dimension militante de leur engagement peut avoir en terme de neutralité et d'acceptation du message, notamment vis-à-vis de populations a priori peu réceptives.

De plus, le niveau local est le niveau le plus pertinent pour créer un contexte favorable à l'échange et au débat avec les citoyens, et l'abandon de ce champ par les pouvoirs publics locaux et régionaux ne pourrait pas être compensé efficacement par des campagnes nationales.

Par ailleurs, leur dimension de pouvoir public leur offre des possibilités de mise à disposition des moyens, de l'espace et la parole (y compris dans les médias) publics qui permettent de multiplier les occasions de s'adresser à des publics les plus variés, de l'intervention dans le temps périscolaire à des événements dans le cadre de festivités.

En contrepartie, les pouvoirs publics peuvent déléguer les actions de sensibilisation à des structures qui ont l'expertise en la matière, sans être soupçonnées de faire de la communication politique. Ils peuvent aussi offrir un soutien à des actions de communication sur le territoire coordonnées et pilotées par les réseaux associatifs, à l'image du Festival des solidarités en France ou Festisol¹² (ancienne Semaine de la solidarité internationale), dont le concept a été développé au niveau européen par PLATFORMA avec les Journées européennes de la solidarité locale (EDLS)¹³.

Faire connaître les projets et réalisations en matière de coopération décentralisée nécessite d'y donner un sens, une incarnation, une finalité et à les légitimer auprès des citoyens pour qu'ils se les approprient.



LE FESTIVAL DES SOLIDARITÉS ET LES EDLS – DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ INTERNATIONALE PAR TOUS TYPES D'ACTEURS DANS TOUS TYPES DE TERRITOIRES

Depuis plus de 20 ans, le Festival des Solidarités est le rendez-vous national pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres.

Chaque année en novembre, des associations, collectivités, établissements scolaires, structures socio-culturelles, acteurs économiques, groupes de citoyen.ne.s, etc. organisent pendant deux semaines des événements conviviaux et engagés pour donner envie aux citoyen.ne.s de tout âge d'agir pour un monde juste, solidaire et durable.

Cet événement national a la capacité à s'adapter au territoire où il est organisé. Le Festisol est un cadre commun, dont chaque structure ou collectif de structures est libre de s'emparer pour le décliner selon ses thématiques, ses types d'événements et les publics de son choix, dans le cadre d'une charte, garante des valeurs défendues.

Les événements proposés sont divers : animations dans l'espace public, pièces de théâtre, jeux de sensibilisation, projections débats, expositions, repas partagés, marchés solidaires, concerts, spectacles de danse... Quant aux thématiques, elles font la part belle aux enjeux globaux qui lient solidarités locale et internationale : environnement, migrations, finance, alimentation, commerce, droits civils et politiques...



EUROPEAN DAYS OF LOCAL SOLIDARITY

www.localsolidaritydays.eu #localsolidaritydays

Les EDLS, qui s'inspirent de l'expérience française, appellent les villes et régions européennes à sensibiliser leurs citoyens aux défis du développement durable mondial et à la nécessité de prendre des mesures à partir du niveau local.

Plusieurs collectivités et associations organisent déjà des événements : la Province de Barcelone (DIBA), la Generalitat de Catalunya, l'AICCRE, LALRG, l'Agence d'Estrémadure de Coopération internationale pour le développement (AEXCID), Fons Mallorqui, LBSNN, Euskal Fondoa, Nantes Métropole en collaboration avec Festisol en France...

Concrètement, une activité EDLS...

- Est (co-) organisée par une ville ou région européenne, ou par une association de gouvernements locaux et régionaux
- Améliore la sensibilisation aux problèmes du développement durable au niveau mondial
- Aborde le thème de la contribution des villes et régions européennes au développement durable à l'échelle mondiale, en accordant une attention particulière à leur engagement dans la coopération internationale et les partenariats de ville à ville
- Offre un espace d'information, d'apprentissage, d'échange, de formation ou d'action conjointe
- Cible les citoyens, les ONG, les élus ou responsables locaux ou régionaux
- Utilise la boîte à outils officielle de la campagne EDLS et se conforme à la charte des EDLS¹⁴

LE PARTENARIAT MULTI-ACTEURS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

De la nécessité de définir une approche commune

'expertise de la société civile et des militants associatifs est précieuse pour légitimer les actions de coopération décentralisée auprès des citoyens. C'est la raison pour laquelle il apparaît pertinent d'interroger dans le même panorama les pratiques de communication institutionnelle comme de campagnes associatives afin notamment d'identifier les synergies possibles et les exemples de coopération entre les deux mondes, comme peuvent l'illustrer des structures comme les réseaux régionaux multi-acteurs.

En ce qui concerne le contenu du message, au-delà de la dimension, qui doit rester centrale, d'humanisme, de justice sociale et de solidarité, il faut aussi assumer les changements de paradigme intervenus, tant du point de vue de l'évolution (ou non) de la structure militante des ONG que des nouvelles approches de certaines collectivités mettant en avant la dimension de partenariat plutôt que d'aide unilatérale, sans nécessairement tomber dans l'utilitarisme et la mise en avant exclusive du « retour sur investissement » ou de partenariat économique dans les programmes d'action extérieure.

Il ne faut donc pas ignorer les difficultés qui peuvent se poser en fonction de la tendance politique ou du corpus idéologique respectif de la collectivité et des ONG partenaires. Ainsi, l'approche majoritairement partagée des acteurs de l'éducation au développement en France implique une exigence forte de « développement de l'esprit critique face à un modèle de développement dominant, producteur d'inégalités et d'exclusions. Elle vise à une transformation sociale et à la construction collective d'autres modes de développement, respectueux des droits humains et de l'environnement. Elle valorise des alternatives en cours partout dans le monde. Elle favorise le vivre ensemble et l'épanouissement personnel 15 ». Il va de soi qu'un tel présupposé n'est pas nécessairement partagé par tous les décideurs politiques impliqués dans la coopération décentralisée.

En conséquence, la préparation du travail commun doit aussi prendre en compte le profil militant des associations partenaires envisagées, y compris afin de pouvoir s'adapter au public visé. Si l'on reprend la grille d'analyse « générationnelle », un discours « caritatif-développementaliste » sera plus adapté à certains publics, et à l'inverse on touchera plus facilement d'autres personnes avec des arguments plus « engagés » politiquement.

Enfin, il convient naturellement d'envisager des critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs, pour lesquels on peut utilement se référer aux nombreux outils développés par les différentes plateformes nationales actives dans l'éducation à la citoyenneté internationale, ou plus simplement sur une évaluation empirique des résultats au regard des objectifs attendus (nombre de personnes touchées, cible socio-professionnelle et d'âge, durée moyenne des échanges, démarche volontaire...).

Cette méthode doit donc permettre de pouvoir facilement s'inspirer d'actions menées avec succès ailleurs en fonction d'un certain nombre de critères préalables, qu'ils soient définis volontairement ou imposés aux acteurs. Les outils doivent bien sûr être évolutifs et pouvoir être affinés avec le temps et l'expérience en fonction des retours et des besoins des utilisateurs.



¹⁵ Charte d'Educasol, Plateforme française de l'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale http://www.educasol.org/IMG/pdf/a4_charte_educasol_vf.pdf





SYNTHÈSES

Quelques recommandations:

- Les Objectifs de développement durable, plus qu'un but, sont avant tout un moyen : un angle d'approche pour la sensibilisation mais aussi un outil de prise en compte transversale de la dimension de développement dans les politiques des collectivités
- Une sensibilisation des citoyens efficace dans les territoires peut souvent nécessiter un travail préalable de plaidoyer auprès des élus et agents des collectivités
- Le partenariat multi-acteurs, c'est avant tout le partage de compétences complémentaires :
 - Outils et canaux de communication
- Moyens humains et financiers
- Légitimité
- L'apport d'une dimension européenne par la mise en place de partenariats ou plus simplement par l'échange d'expériences est une plus-value importante dans un contexte de défis communs où la sensibilisation des citoyens ne peut plus se limiter à la promotion des actions de coopération menées localement.
- L'évolution historique de l'Education à la citoyenneté internationale, de l'émancipation et de la reconnaissance de la coopération décentralisée doivent être prises en compte pour faciliter la compréhension entre les acteurs, et participer à renforcer la cohésion des acteurs de territoires face aux tentations régulières de « récupération » de leur travail et investissements dans les cadres et priorités définis unilatéralement par les gouvernements.

PLATFORMA

ale pour le développement durable.

PLATFORMA est la coalition pan-européenne regroupant les collectivités territoriales – ainsi que leurs associations – actives dans la coopération au développement de ville-à-ville et de région-à-région, appelée coopération décentralisée. Depuis sa création en 2008, PLATFORMA représente plus de 100 000 gouvernements locaux et régionaux. Tous sont des acteurs clés de la coopération internation-

La variété des partenaires représente la singularité de ce réseau.

AFCCRE

Créée en 1951, l'AFCCRE promeut la construction d'une Europe unie, citoyenne et fondée sur les libertés locales et régionales. Organisation pluraliste, l'AFCCRE rassemble aujourd'hui plus d'un millier de collectivités territoriales, régions, départements, métropoles, villes et leurs groupements qu'elle accompagne dans la mise en œuvre de leurs politiques et coopérations européennes.

Elle est actuellement présidée par Philippe Laurent, Maire de Sceaux.

À l'origine du développement du mouvement des jumelages au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'AFCCRE a peu à peu diversifié ses actions. Son champ d'expertise couvre aujourd'hui l'ensemble des politiques européennes et financements européens intéressant directement ou indirectement les collectivités territoriales françaises : cohésion territoriale, concurrence, environnement et développement durable, services publics locaux, jeunesse, jumelages et partenariats, égalité femmes-hommes, et coopération au développement.

L'AFCCRE est la section française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), organisation européenne qui rassemble plus de 150 000 collectivités territoriales en Europe et qui est présidée par Stefano Bonaccini, Président de la Région Emilie Romagne (Italie).

Elle est par ailleurs membre fondateur de PLATFORMA, la coalition paneuropéenne des gouvernements locaux et régionaux pour le développement. Elle est enfin membre de l'organisation mondiale de collectivités territoriales, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), fondée lors du Congrès de Paris en mai 2004.

www.afccre.org

De l'aide au « tiers-monde » aux Objectifs de développement durable, quels sont les outils disponibles pour mobiliser dans les territoires, et quels sont les partenaires prêts à s'engager ?

Cette publication, qui présente des exemples concrets de mobilisation d'acteurs de la société civile et de militants associatifs, propose également des suggestions pour agir ensemble dans un contexte politique et budgétaire contraint.



Square de Meeûs 1 1000 Bruxelles - Belgique +32 (0)2 265 09 30 platforma@ccre-cemr.org @Platforma4Dev www.platforma-dev.eu



20 Rue Alsace Lorraine 45000 Orléans - France +33 (0)2 38 77 83 83 ccrefrance@afccre.org @afccre www.afccre.org



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu n'engage que PLATFORMA et son auteur et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.